

## Au volant, on ne texte pas.

AU VOLANT,  
ON NE TEXTE PAS.

Texto au volant  
Campagne 2012



L'automne dernier, la Société a mené sa deuxième campagne de sensibilisation sur le texto au volant afin de sensibiliser les conducteurs aux dangers d'écrire et de lire des messages textes en conduisant.

Le message télévisé « Avant, on n'écrivait pas de messages en conduisant. Y avait sûrement une bonne raison. » a connu un vif succès.

De plus, la Société a lancé l'application mobile Mode conduite, qui permet aux conducteurs de bloquer les appels et les textos entrants sur leur téléphone mobile. Elle a été développée pour encourager les changements de comportement et combattre la tentation à la source. Pour le moment, l'application est disponible pour les plateformes Android 2.3.3 à 4.0.4.

## Soirée Opération Nez rouge à la Société



À droite de Nez rouge : le ministre des Transports, M. Sylvain Gaudreault, la présidente et chef de la direction de la Société, Mme Nathalie Tremblay, et le président fondateur de l'Opération Nez rouge, M. Jean-Marie De Koninck

Chaque année, les membres du personnel de la Société tiennent une soirée Opération Nez rouge. Le 7 décembre dernier, 165 d'entre eux ont consacré leur soirée, et une partie de leur nuit, à raccompagner des fêtards provenant de partout au Québec. Un bel exemple de participation et d'engagement, un des 16 principes de développement durable.

La Société est le principal commanditaire d'Opération Nez rouge depuis ses débuts en 1984. Cette aide financière contribue à sensibiliser les Québécois aux risques de conduire avec les facultés affaiblies, la prévention étant un autre principe de développement durable.

Enfin, la 29<sup>e</sup> année de l'Opération Nez rouge a été un succès au Québec : 65 391 raccompagnements ont été effectués par 44 186 bénévoles. Merci à tous!

# DONNER ÇA REND LE COEUR LÉGER...



C'est sous le thème « Donner ça rend le cœur léger » que la campagne Entraide s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 12 octobre dernier. Le personnel de la Société a sans contredit le cœur léger, puisque nous avons récolté 92 269 \$. Quelle générosité!



## Capsule conduite responsable

### Soyez futé : combinez vos déplacements!

Les déplacements de moins de 5 km sont les plus polluants. Pourquoi? Parce que le moteur et le système de contrôle de la pollution n'ont pas le temps d'atteindre la température de fonctionnement optimale.

C'est pourquoi il est important de planifier vos déplacements. Il suffit de les regrouper tous en une même sortie. Ainsi, vous diminuerez le temps nécessaire pour effectuer vos courses, de même que de la distance totale parcourue, en plus de garder votre voiture au chaud en hiver.



# Formation sur la prise en compte des principes de développement durable

En 2011, la Société s'est dotée d'un plan d'action de développement durable 2011-2015, qui vise à promouvoir auprès de son personnel et de ses partenaires les principes de développement durable et à en faciliter l'application à la Société.

C'est ainsi qu'en 2012, la coordonnatrice en développement durable de la Société a formé 328 employés sur la prise en compte des 16 principes de développement durable. Cette dernière a également donné la formation à 170 employés du ministère de la Justice et d'Infrastructure Québec, puisque ces organisations ne disposaient pas des ressources nécessaires pour le faire. Un bel exemple du principe Partenariat et coopération inter-gouvernementale.

Depuis lors, dès qu'un projet majeur est mis en chantier, les personnes qui ont reçu la formation déterminent ses liens avec chacun des 16 principes et prennent en compte les principes qui ont un lien direct avec les objectifs du projet.

L'an dernier, quelques exercices de prise en compte ont été réalisés, notamment pour des projets d'agrandissement, de réaménagement et de rénovation. Par exemple, au siège social, la prise en compte des 16 principes de développement durable a permis d'apporter une plus-value à un projet de rénovation et de déconstruction d'un poste de contrôle routier. Grâce au principe Santé et qualité de vie, l'amélioration de la qualité de l'air ainsi que l'ergonomie des poste de travail font partie des priorités du projet. De la même façon, une démolition sélective et la réutilisation des matériaux existants sont mis en avant par la réflexion sur le principe Protection de l'environnement.

